

Barème d'Honoraires

TVA de 20% en vigueur - Février 2022

Transaction immobilier ancien et résidentiel

	Privilège	Simple
Mandat de Vente (Honoraires TTC)	4%	4,50%
	Minimum 10 000 Euros	

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Mandat de recherche immobilier ancien et résidentiel

	Privilège
Mandat de Recherche (Honoraires TTC)	2%
	Minimum 8 000 Euros

La Loi Hoguet (loi n°70-9 du 2 janvier 1970) réglemente les conditions d'exercices des activités de chasseurs immobiliers, par conséquent stipule que les frais de dossier, frais de conseils, de reportages sont strictement interdits.

Les honoraires sont dus à la réalisation de notre mission, le jour de la signature de l'acte authentique à l'étude notariale et lors de la remise des clefs.

Honoraires applicable sur le montant du bien (hors frais d'agence) à la charge du mandant.

Transaction entre particuliers – Accompagnement Vendeur

	A la carte	Forfait
	Euros (TTC)	Euros (TTC)
Accompagnement Vendeur		
- Avis de valeur	180	780
- Rédaction de l'annonce	90	
- Reportage photographique et video	450	
- Préparation du dossier de vente	120	
- Vérification des profils acquéreurs	320	
- Assistance à la préparation avant contrat	260	

Transaction entre particuliers – Accompagnement Acquéreur

	A la carte	Forfait
	Euros (TTC)	Euros (TTC)
Accompagnement Acquéreur		
- Accompagnement aux visites des biens	120	780
- Revue et analyse des PVs d'AG et des diagnostics	450	
- Analyse de marché et conseils pour la négociation	350	
- Rédaction de l'offre d'achat	160	